

République Française

Département de la Drôme - Arrondissement de Valence - Canton de Romans sur Isère

COMMUNE DE CHATILLON SAINT JEAN

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATILLON SAINT JEAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Le Maire Gérard FUHRER,

Etaient présents : REGAZZONI Pascal, DEBRIS Roger, BARD Anne-Lise, Adjointes au Maire
Mesdames ANTONIETTI Martine, DINIS Céline, GONDEAU Séverine, VORON Marie-Hélène,
ROOSEBOOM Marielle, SIBUT Colette, Messieurs MOURRARD Michel, VANHAECKE Gérard, GARCIA
Roland, ODEYER Bernard, Conseillers Municipaux

Etait excusé : M. Damien BENEZET

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de la convocation : le 28 février 2019

Un scrutin a eu lieu, Mme Anne-Lise BARD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire. Le Conseil adopte le Compte-rendu du 5 février dernier.

I - FINANCES

Compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Mme DALLOZ. Il est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Compte administratif de l'exercice 2018 :
M. Pascal REGAZZONI, 1^{er} adjoint aux Finances présente le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2018 et qui peut être présenté ainsi :

Pour la section de FONCTIONNEMENT :

Dépenses: 650 763.36 €
Recettes : 702 597.36 €
Résultat de l'exercice 2018 : + 51 834.00 €
Résultat antérieur reporté : + 102 058.29 €
Résultat cumulé : + 153 892.29 €

Et pour la section d'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 220 295.25 €
Recettes : 372 884.78 €
Résultat de l'exercice 2018 : +152 589.53 €
Résultat antérieur reporté : - 155 760.37 €
Résultat cumulé : - 3 170.84 €

Le compte administratif est approuvé par le conseil municipal à l'unanimité.

Affectation du résultat 2018 approuvée à l'unanimité par le conseil municipal :
Affectation en réserves R 1068 en investissement : 3 170.84 €

Report en fonctionnement R 002 : 150 721.45 €

M. REGAZZONI rappelle au Conseil Municipal que ces chiffres ont été obtenus sans augmenter la part communale des impôts directs l'année dernière et malgré une baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget 2019 doit être voté avant le 15 avril et qu'au niveau des projets d'investissements sont à l'étude actuellement un terrain multisport et d'une aire de jeux d'enfants.

Convention d'entente intercommunale entre les 8 communes pour la gestion et le prêt de matériel logistique pour les manifestations communales (concerne une remorque et 50 barrières de police de 250 cm). Le Conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité.

II - TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Antenne-Relais Orange

L'autorisation d'urbanisme DP N° 26087 18 V0027 a été délivrée le 19 novembre 2018 et n'a pas fait l'objet de recours contentieux. Une permanence de la Société ORANGE a eu lieu le 7 décembre 2018 en mairie.

Cependant, l'association « Respectons Saint Izier (RSI) a adressé un courrier recommandé de recours gracieux reçu en mairie le 27/12/2018 auquel une réponse a été apportée le 2 février 2019 par lettre recommandée également. Depuis lors, des affiches ont été apposées et des flyers distribués par l'Association RSI : le photomontage réalisé est trompeur, la distance entre l'école maternelle et le lieu d'implantation prévu par Orange pour l'antenne-relais étant en réalité de 750 m environ. L'Association RSI maintient sa demande d'un autre site pour assurer la couverture du territoire de la Commune en téléphonie mobile 4G.

Répondant à la question d'un membre du Conseil Municipal, Monsieur le Maire précise que cette question de trouver un nouvel emplacement doit être réglée, si cela s'avère possible, entre la société ORANGE et les membres de l'Association.

En parallèle, nous avons reçu une demande de permission de voirie pour la création d'une artère aérienne pour le raccordement fibre de l'antenne ORANGE ; le Maire a demandé à ce que le réseau soit enfoui.

ORANGE nous a renvoyé une demande avec enfouissement de la fibre, ce jour.

Travaux fibre dans le centre du village pour l'installation des armoires PMZ (point de mutualisation de zone d'une capacité de 360 logements). L'emplacement et la couleur des armoires ont été choisis, nous sommes dans l'attente des demandes de permission de voirie.

III - AFFAIRES SCOLAIRES

Fermeture d'une classe : En raison de la décision de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, un espace va être rendu disponible. Pour l'instant, on ne sait pas encore de quelle classe il va s'agir. Une réflexion va être engagée sur le sujet de la meilleure optimisation des locaux communaux. Le projet d'exposition permanente de la collection WEISS serait sans doute facilité et pourrait prendre place.

Conseil Syndical du SIVOS du 26 février 2019: Mme Anne-Lise BARD rend compte au Conseil Municipal des principales questions à l'ordre du jour : personnel, montant annuel de dépenses géré directement par les enseignantes, travaux, projets d'achats de matériel éducatif, présentation de l'ébauche du budget primitif 2019 qui sera voté le 6 mars 2019.

Une convention entre KALIWALI et le SIVOS a été établie pour la participation des trois communes aux dépenses de la cantine, à compter de l'année 2019.

IV URBANISME

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers d'urbanisme dont l'instruction est terminée : déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner.

V - PERSONNEL COMMUNAL

Poste de l'accueil du Secrétariat de Mairie : appel au service de remplacement du Centre de Gestion de la Drôme. Le contrat prend effet le mardi 5 mars.

Arrêté de mise en stage au 1^{er} avril 2019 pour l'agent chargé de l'entretien des locaux à établir.

Compte tenu de la charge de travail du service technique, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le contrat de M. MATHIEU actuellement à mi-temps au service technique. Pour la durée restante de son contrat qui doit s'achever au 30 juin 2019, le temps de travail sera modifié et porté à 35 heures par semaine à compter du lundi 11 mars 2019. Le Conseil n'émet aucune objection à cette proposition

Mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) par le Centre de Gestion 26. Il s'agit de confier à un intervenant qualifié de la cellule sécurité et conditions de travail du CDG la mission qui nous incombe d'inspection en santé et sécurité au travail dans la commune. Une convention est proposée à l'approbation du Conseil Municipal.

Accueil d'une jeune stagiaire au service technique à partir du 1^{er} avril 2019.

VI - VALENCE ROMANS AGGLO

Réseau assainissement collectif : Par courrier du 21 février l'agglo nous informe que la direction de l'assainissement va procéder à un relevé topographique dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une extension et de la mise en place d'un collecteur Montée de Saint Izier. Un questionnaire a été envoyé aux propriétaires d'habitation concernés. Le dossier sera suivi de près par la commune.

Proposition de formation sur l'évolution du PCS – Formation « gestion de crise » ; Une suite sera donnée par le Maire et M. Gérard VANHAECKE, Conseiller Municipal en charge du Plan Communal de Sauvegarde.

Désignation des représentants de la commune dans les commissions de l'agglo
VALENCE ROMANS AGGLO

Il n'existe qu'une commission qui regroupe Assainissement- Déchets et Eclairage public avec une seule personne. Un courrier sera transmis à l'agglo pour lui faire part des réels souhaits de la commune. A savoir : maintien de Mme ANTONIETTI en qualité de membre titulaire et désigner M. MOURRARD en qualité d'auditeur libre.

VII - COMPTE RENDU DES REUNIONS

14 février 2019 : conseil d'école maternelle

Mme DINIS, rend compte au Conseil Municipal des principaux points à l'ordre du jour.

Projets d'activités : musique, animations et spectacle du Salon du Livre, jardinage.

Demandes de travaux dans les bâtiments : porte à réparer, fenêtres à changer...

25 février 2019 : commission communale « Châtillon de

France ».

Les 19 et 20 octobre 2019, notre commune recevra les représentants des « CHÂTILLON DE FRANCE ET D'AILLEURS » La commission a commencé à travailler sur toute la logistique de l'évènement (hébergement, repas, visites, ...).

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Le samedi 30 mars au matin : permanence pour le dernier jour des inscriptions sur la liste électorale pour voter pour les Elections Européennes le 26 mai prochain ; la composition du bureau de vote sera arrêtée lors de la prochaine réunion du Conseil.

IX - INVITATIONS à venir

- **Inauguration du Salon du Livre le lundi 25 mars 2019 à 18 h30**
- **CCID le 29 mars au matin** (seulement pour les membres désignés)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 10.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

**Le mardi 9 avril 2019
à 19 H en mairie**